

## LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
1801.00.00	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés.	D	En fr.	-
1802.00.00	Coques, pellicules (pelures) et autres déchets de cacao.	D	En fr.	-
18.03	Pâte de cacao, même dégraissée.			
1803.10.00	- Non dégraissée	D	En fr.	-
1803.20.00	- Complètement ou partiellement dégraissée	D	En fr.	-
1804.00.00	Beurre, graisse et huile de cacao.	D	En fr.	-
1805.00.00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.	B	5 %	-
18.06	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao.			
1806.10	- Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants			
1806.10.10	--- Contenant au moins 90 % de sucre en poids	Sug	5 %	-
1806.10.90	--- Autres	B	5 %	-
1806.20	- Autres préparations présentées soit en blocs d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg			
1806.20.10	--- En pâte	D	En fr.	-
1806.20.20	--- Poudre de chocolat	B	5 %	-
1806.20.90	--- Autres	B	5 %	-
	- Autres, présentés en tablettes, barres ou bâtons :			
1806.31.00	-- Fourrés	B	5 %	-
1806.32.00	-- Non fourrés	B	5 %	-
1806.90.00	- Autres	B	5 %	-